

aussi vite que le capital nécessaire au développement de nos opérations commerciales. Nous voyons que, depuis sept ans, les dépôts et le capital ont été les deux sources auxquelles les banques ont principalement eu recours pour étendre leurs opérations,—les dépôts ayant augmenté de 90 pour cent et le capital de 9 pour cent, tandis que l'accroissement de la circulation n'a été que de 6 pour cent; on peut donc raisonnablement supposer que, d'ici à quelques années, cet état de choses ne sera pas essentiellement modifié.

Après avoir examiné l'objection que le fonctionnement du système entravera inutilement les opérations commerciales du pays, j'en viens à un autre point qui a été l'objet de longues discussions. On objecte qu'un système de cette nature n'est pas assez *élastique*, si je puis ainsi parler, pour faire face aux besoins de la province d'Ontario pendant deux ou trois mois de l'année, particulièrement octobre et novembre, époque à laquelle se vendent les récoltes. Je prierai la chambre d'examiner ce point avec calme. On ne doit pas oublier que, dans le système projeté, pour chaque piastre des effets publics que les banques devront déposer en échange de leur billets, elles recevront du gouvernement un intérêt déterminé. Or, je le demande, est-ce porter préjudice aux banques que d'exiger que pour faire face à cet accroissement nécessaire, elles gardent en caisse une réserve de \$3,000,000 portant un intérêt raisonnable? Cette réserve ne sera pas improductive, comme les espèces, et si l'excédant de \$3,000,000 dont les banques ont besoin à une certaine époque—celle de la vente des récoltes—porte constamment intérêt, il semble que les banques peuvent facilement maintenir cette réserve. Si elles ont à leur dispositions, pour les besoins commerciaux du pays, \$30,000,000 de dépôts et \$15,000,000 de capital, en outre du montant de leur circulation, je pense que \$3,000,000 pour l'accroissement de la circulation en automne, portant toujours un intérêt raisonnable, n'est qu'une faible somme comparée au montant des fonds dont elles peuvent disposer. J'avouerai, toutefois, que ce détail est un de ceux sur lesquels je serai heureux d'avoir les conseils d'hommes pratiques, s'ils veulent bien examiner comment le système proposé affectera non pas telle ou telle institution, mais les intérêts généraux du pays à cette époque particulière de l'année.

Il ne faut pas oublier, comme je l'ai déjà dit, que les moyens à la disposition des banques pour satisfaire aux besoins du public ne se bornent pas à leur circulation, et que le montant requis pour cet accroissement de circulation, étant pour tout le capital disponible dans la faible proportion de \$3,000,000 à \$60,000,000, ne restera pas improductif, mais portera intérêt, puisqu'il est représenté pour des bons entre les mains du gouvernement. Le même besoin d'accroissement de la circulation existe, à certaines saisons de l'année, aux Etat-Unis, et nous savons que le système en vigueur chez nos voisins n'entrave aucunement la vente des récoltes. Nous savons qu'à un moment donné il y a chez nos voisins un mouvement de circulation de l'Est à l'Ouest, et je ne vois aucunement pourquoi le même fait ne se produirait pas chez nous. En tous cas, je prie les honorables membres de considérer que la difficulté